



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## accidents

Question écrite n° 84813

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la diminution de près de 20 % du nombre de tués sur les routes au mois de juin. Il souhaiterait connaître son impression sur ce chiffre ainsi que sur la baisse très forte, plus de 25 %, du nombre de personnes hospitalisées. Par ailleurs il voudrait connaître les chiffres propres à la Lozère.

### Texte de la réponse

Le bilan du mois de juin 2010 s'est traduit par une évolution très favorable sur tous les plans de la lutte contre l'insécurité routière. Le nombre de personnes tuées sur les routes au cours de cette période a ainsi diminué de 18,6 % par rapport au mois de juin 2009. 328 personnes ont perdu la vie sur les routes en juin 2010, ce qui représente 75 vies sauvées par rapport au mois de juin 2009, au cours duquel 403 décès avaient été constatés. Le nombre de personnes hospitalisées a, pour sa part, connu une très forte baisse de 26,7 %, avec 2 374 hospitalisations en juin 2010, contre 3 238 en juin 2009, soit 864 personnes hospitalisées de moins. Cette baisse a également concerné le nombre d'accidents corporels, qui a diminué de 7,6 %, passant de 7 008, en juin 2009, à 6 476, en juin 2010. Il convient de souligner qu'il s'agit là du plus faible nombre d'accidents corporels et d'hospitalisations jamais enregistré pour un mois de juin. Ce bilan particulièrement encourageant s'inscrit dans le cadre d'une amélioration continue de la sécurité routière depuis le début de l'année 2010. Sur les 11 premiers mois de l'année 2010, on constate, en effet, un recul de près de 7 % du nombre de tués, de 11,1 % du nombre d'accidents corporels et de 22,8 % du nombre de blessés hospitalisés. 2010 devrait, en conséquence, permettre une nouvelle baisse de la mortalité routière, pour la 9<sup>e</sup> année consécutive depuis 2002. S'agissant du département de la Lozère, aucune personne n'a été tuée sur les routes au cours du mois de juin 2010, tout comme en juin 2009. Sur les 11 premiers mois de l'année 2010, les accidents de la route ont entraîné la mort de 11 personnes, contre 6, en 2009. Il doit être rappelé, cependant, que la Lozère est le département français qui enregistre la mortalité routière la plus faible en valeur absolue. À cette échelle, l'évolution des chiffres d'une année sur l'autre peut être très importante à la suite de raisons conjoncturelles et ne doit, en conséquence, pas être surinterprétée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 84813

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 20 juillet 2010, page 8068

**Réponse publiée le** : 8 février 2011, page 1312